



HAL
open science

CES - Centre d'économie de la Sorbonne

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une entité de recherche. CES - Centre d'économie de la Sorbonne. 2009, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. hceres-02031109

HAL Id: hceres-02031109

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02031109v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Rapport d'évaluation

Unité de recherche :

Centre d'économie de la Sorbonne « CES »
de l'Université Paris 1



Mars 2009



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Rapport d'évaluation

Unité de recherche

Centre d'économie de la Sorbonne « CES »
de l'Université Paris 1



Le Président
de l'AERES

Jean-François Dhainaut

Section des unités
de recherche

Le Directeur

Pierre Glorieux

Mars 2009



Rapport d'évaluation

L'Unité de recherche :

Nom de l'unité : CES « Centre d'économie de la Sorbonne »

Label demandé : UMR

N° si renouvellement : 8174

Nom du directeur : M. Cuong LE VAN

Université ou école principale :

Université Paris 1

Autres établissements et organismes de rattachement :

CNRS

Dates de la visite :

21 et 22 janvier 2009



Membres du comité d'évaluation

Président :

M. Rodolphe DOS SANTOS FERREIRA, Université de Strasbourg

Experts :

M. Jean-Paul DECAMPS, Université Toulouse 1

M. Pascal MASSART, Université Paris 11

Mme Leonor MODESTO, Université Catholique Portugaise, Lisbonne

M. Marc QUINCAMPOIX, Université de Brest

M. Jacques THISSE, Université Catholique de Louvain, Belgique

Expert(s) représentant des comités d'évaluation des personnels (CNU, CoNRS, CSS INSERM, représentant INRA, INRIA, IRD.....) :

M. Norbert LADOUX, CNU

M. Marie-Françoise CALMETTE, CONRS

Observateurs

Délégué scientifique de l'AERES :

M. Patrice FONTAINE

Représentant de l'université ou école, établissement principal :

Mme Yvonne FLOUR, Vice-présidente du Conseil scientifique

Représentant(s) des organismes tutelles de l'unité :

M. Alain LAQUIEZE, CNRS



Rapport d'évaluation

1 • Présentation succincte de l'unité

- Effectifs : 492, dont 135 enseignants-chercheurs, 27 chercheurs, 28 ingénieurs, techniciens et administratifs et 302 doctorants ;
- nombre de HDR : 73, dont 67 encadrant des thèses ;
- nombre de thèses soutenues lors des 4 dernières années : 153 ;
- nombre de membres bénéficiant d'une PEDR : 33 ;
- nombre de publiants (sur 152 fiches d'activité recensées) :
88, dont 62 de l'université Paris 1, 15 du CNRS et 11 d'autres établissements et dont
 - CERSEM : 15
 - Eurequa : 26
 - Matisse (hors Samos) : 19
 - Samos-Matisse : 9
 - Team : 19.

2 • Déroulement de l'évaluation

La visite du CES s'est déroulée les 21 et 22 janvier 2009, en présence de tous les membres du comité d'experts. Elle a commencé le matin du 21 par une réunion avec les représentants des tutelles, suivie d'une présentation de l'unité par son directeur, accompagnée d'une discussion générale. L'après-midi, le bilan scientifique du précédent quadriennal a été présenté par les responsables des différents axes et une discussion s'est engagée avec les experts. Une discussion entre ces derniers et le bureau du CES a clos la journée. Le matin du 22 a été consacré à des entretiens avec des membres du Conseil de l'unité, des chercheurs, des membres du personnel administratif et technique et des doctorants, et l'après-midi à des entretiens avec les responsables des axes et avec la Vice-présidente du Conseil scientifique de l'Université.

3 • Analyse globale de l'unité, de son évolution et de son positionnement local, régional et européen

Le CES est une très grande unité de recherche, qui s'est formée par le regroupement de quatre équipes (Cermsem, Eurequa, Matisse et Team) plus l'important Centre de documentation de la Maison des sciences économiques. Dans un deuxième temps, deux autres équipes (Atom et Laep) sont venues se joindre à l'équipe héritière du Matisse, la plus nombreuse. L'ensemble constitue une des plus importantes unités françaises de recherche en économie, ayant une visibilité internationale non négligeable. Ses activités couvrent un large spectre de domaines de recherche théorique et appliquée et sont caractérisées par une forte diversité méthodologique voire paradigmatique, une caractéristique qui permet d'expliquer au moins partiellement la situation conflictuelle de départ, que la fusion n'a pas exacerbée, bien au contraire.



4 • Analyse équipe par équipe et par projet

Une caractéristique évidente du CES est sa très grande hétérogénéité, dans ses orientations thématiques comme dans sa production scientifique, hétérogénéité qui commande une évaluation distincte des différentes équipes en place pendant le précédent quadriennal, même si la structuration actuelle en huit axes de recherche traduit une certaine recomposition de ces équipes.

L'équipe la plus nombreuse est héritière de l'ancien Matisse, avec 72 chercheurs et enseignants-chercheurs, ce qui correspond à plus de 44% de l'effectif total du CES. Cette équipe est aujourd'hui responsable de l'axe de recherche « 1.Institutions ». Elle est elle-même fortement hétérogène, puisqu'elle comprend 9 mathématiciens appliqués (ceux de l'ancienne équipe Samos-Matisse) appartenant à la 26ème section du CNU et travaillant en statistique et probabilités, à côté d'une écrasante majorité d'économistes originaires non seulement de l'ancien Matisse mais aussi, depuis la rentrée 2008, des équipes d'accueil ATOM (Centre d'Analyse Théorique des Organisations) et LAEP (Laboratoire d'Economie Publique). Ces économistes couvrent donc une palette de domaines assez large, allant de l'économie du travail à l'économie des arts et des médias, en passant par l'économie publique et l'économie industrielle. L'hétérogénéité des orientations thématiques et méthodologiques s'étend aux réalisations, reproduisant au niveau de cette équipe ce que l'on observe au niveau de l'unité de recherche. Les mathématiciens (12,5% de l'effectif total), tous publiants, ont en effet contribué sur les 4 dernières années à 28% des publications de l'équipe, à un très bon niveau d'ailleurs. Parmi les économistes, en revanche, on trouve un faible pourcentage de publiants (moins d'un tiers), avec des publications principalement de rang 3 ou 4 dans le classement de la 37ème section du Comité national de la recherche scientifique (ou absentes de ce classement). Les publications dans les meilleures revues sont en outre fortement concentrées sur quelques auteurs.

Les équipes suivantes selon le critère de la taille sont héritières des unités Eurequa et Team, avec 37 et 28 chercheurs et enseignants-chercheurs, respectivement. Elles se trouvent aujourd'hui partiellement recomposées, en charge de cinq des huit axes de recherche : « 2.Développement et mondialisation », « 4.Microéconomie appliquée et économétrie », « 5.Economie internationale », « 6.Environnement » et « 7.Macroéconomie ». Le projet de l'unité de recherche remis au comité d'experts, souvent muet sur la composition des équipes affectées à chacun des axes, ne permet pas toujours de déterminer leurs contours précis, ni d'ailleurs les raisons de certaines options en matière de structuration thématique. Ainsi, l'axe 2 mord sérieusement sur les thématiques des autres axes, puisqu'il se décline en « 2b.Environnement et développement » (cf. axe 6) ou « 2e.Croissance et développement » (cf. axe 7), pour s'en tenir à un exemple frappant mais pas unique. Le pourcentage de publiants est d'un peu plus de deux tiers pour Eurequa comme pour Team, sur des supports pour la moitié de rangs 1 et 2 dans la catégorisation du CNRS en ce qui concerne Eurequa, pour un gros tiers en ce qui concerne Team.

La dernière équipe, héritière du Cermsem et en charge de l'axe « 8.Economie mathématique et jeux », est encore une équipe de 25 mathématiciens (principalement de la 26ème section du CNU), dont 60% de publiants, sur des supports pour 45% environ de rangs 1 et 2 dans la catégorisation du CNRS – un pourcentage important si l'on tient compte du fait que cette catégorisation a été établie par la section 37 et que n'y figurent que les revues auxquelles les économistes et gestionnaires ont plus fréquemment accès. On peut ajouter que les publications, dans les domaines de la microéconomie théorique, de l'optimisation et des mathématiques de la décision, sont également d'un niveau élevé lorsqu'on les considère du point de vue des mathématiques appliquées et assurent à l'équipe sur ce terrain une forte visibilité internationale. Un point faible – que cette équipe partage avec l'équipe héritière du Samos-Matisse – est cependant que le nombre de recrutements locaux (au sens de docteurs de l'Université Paris 1) est trop élevé dans le dernier quadriennal par rapport au standard de la communauté mathématique française. Une telle pratique risque de conduire à un appauvrissement thématique.

5 • Analyse de la vie de l'unité

– En termes de management :

Le CES est une unité bien gouvernée, avec un bon équilibre entre le rôle du Conseil et celui du Bureau, dont l'existence est exigée par la grande taille du premier. Il a su procéder à une réorganisation administrative rendue possible par la fusion des équipes, qui semble satisfaire à la fois les chercheurs et le personnel administratif.



– En termes de ressources humaines :

Les économistes de l'Université Paris 1 ont rompu avec d'anciennes pratiques de recrutement de jeunes docteurs formés sur place et les conditions de recrutement semblent aujourd'hui plus satisfaisantes que naguère. Cela étant, compte tenu de flux significatifs de sortie, dont certains seulement sont dus à des départs à la retraite, compte tenu aussi du contexte fortement concurrentiel de la place de Paris et plus largement du marché international, il est impératif que des réflexions approfondies aient lieu sur la stratégie des futurs recrutements. Les mathématiciens ont, eux, encore trop largement recours au recrutement local, avec le risque évident d'un manque de renouvellement des thèmes de recherche.

– En termes de communication :

Sur ce plan, les progrès sont frappants par rapport à la situation avant la fusion, en tout cas si l'on se place du point de vue de l'ensemble de la Maison des sciences économiques, où la vie était entièrement structurée par étages. Des progrès restent cependant à faire, la recherche apparaissant encore assez cloisonnée, sans que des synergies potentielles ne soient exploitées.

6 • Conclusions

– Points forts :

Par sa taille et par la qualité de la recherche effectuée par une partie importante de ses membres, le CES a une très forte visibilité nationale, significative aussi sur le plan international dans plusieurs domaines qui relèvent non seulement des sciences économiques mais aussi des mathématiques appliquées. Il joue un rôle très important dans la formation de doctorants, en participant notamment en tant que pôle fondateur à l'École d'économie de Paris, un des deux réseaux thématiques de recherche avancée en économie créés en France. Il fait ainsi partie, indiscutablement, du peloton de tête des unités françaises de recherche économique.

Le CES bénéficie d'une installation agréable et en principe bien adaptée dans la Maison des sciences économiques, laquelle assure à l'ensemble de ses membres une unité de lieu de travail et donc d'échanges intellectuels. En même temps, l'installation sur un autre site, distant, du pôle Jourdan de l'École d'économie de Paris peut rendre plus difficile encore l'intégration des deux pôles, déjà rendue délicate par la complexité des tutelles institutionnelles. Les locaux de la Maison des sciences économiques sont par ailleurs devenus exigus depuis longtemps. En plus des locaux, le CES bénéficie de la présence dans la Maison des sciences économiques d'un excellent centre de documentation, mais connaît toujours une fragilité importante due à l'insuffisance d'effectifs techniques en matière d'assistance informatique.

Si la diversité thématique et méthodologique que l'on découvre au sein du CES est a priori à mettre à son actif, on ne peut ignorer qu'elle va de pair avec une réelle hétérogénéité dans la production scientifique, qui pose cependant problème. Le CES est né d'une fusion de plusieurs unités à la suite d'un processus, encore inachevé aujourd'hui, qui a été en partie imposé de l'extérieur et donc pas forcément bien ressenti au sein des différentes composantes. Un point fort qui est certainement à mettre au crédit des directions de ces

composantes et, bien entendu, de la direction du CES dans son ensemble est d'avoir conduit ce processus avec succès, tout en atteignant une pacification perceptible des relations internes à la Maison des sciences économiques. L'évolution récente laisse donc présager d'une bonne capacité de l'unité à surmonter les difficultés non négligeables qu'elle a encore sur son chemin.

– Points à améliorer :

Cela étant, il conviendrait de ramener l'hétérogénéité de la production scientifique, y compris au sein de chaque équipe, à un niveau plus acceptable et plus favorable à l'harmonie interne. L'urgence du besoin de paix sociale dans le passé récent et le contexte national très tendu dans lequel s'est déroulée cette évaluation ne



sauraient faire oublier la nécessité de développer dans l'avenir des mécanismes incitatifs de nature à corriger l'insuffisance de la production, en termes quantitatifs et qualitatifs, d'une bonne partie des membres de l'unité. Sans une telle correction, obtenue au besoin par une redéfinition des conditions d'appartenance à l'unité de recherche, le CES risque de pâtir non seulement d'évaluations plus sévères dans l'avenir, mais aussi et surtout du développement de nouvelles sources de conflit en son sein ou à la frontière avec l'École d'économie de Paris, en raison de l'éclosion d'un sentiment de frustration soit chez ceux qui se verraient comme des laissés-pour-compte, soit chez ceux qui s'estimeraient insuffisamment reconnus. Une manifestation possible d'un tel phénomène est peut-être déjà perceptible dans la conjonction d'un nombre significatif de départs récents ou annoncés parmi les chercheurs les plus productifs du CES — une situation qui risque de se répercuter dangereusement sur son attractivité lors de futurs recrutements, dans un contexte devenu de plus en plus compétitif.

Un autre aspect de son histoire qui conditionne défavorablement la vie du CES réside dans le fait que, malgré une recombinaison des équipes déjà entamée en fonction des axes de recherche nouvellement définis et malgré la mise en place de séminaires transversaux aux anciennes équipes, des activités de recherche sur des thèmes connexes se déroulent encore en parallèle, sans interactions apparentes. Cela est naturellement vrai d'activités concernant l'axe « Institutions », certainement pour des raisons de positionnement paradigmatique, mais cela ne l'est pas moins de celles de l'axe « Développement et mondialisation ». Dans les deux cas, il y a redondance entre une partie des thèmes abordés et ceux qui figurent dans d'autres axes de recherche, généralement symptomatique de l'existence d'obstacles à l'interaction entre chercheurs. Quant à l'axe « Finance », qui concerne des chercheurs en économie financière et en finance mathématique, il n'ouvre pas la voie à des synergies potentiellement très intéressantes entre les deux groupes, puisque le programme proposé est en fait une juxtaposition de problèmes techniques qui relèvent principalement de la statistique. Une telle exploitation insuffisante de synergies potentielles se retrouve aussi dans les relations entre mathématiciens de l'axe « Economie mathématique et jeux » et économistes de l'axe « Microéconomie appliquée et économétrie », par exemple, ou encore entre statisticiens de l'axe « Institutions » et économistes des autres axes alors que la thématique s'y prête, aussi bien d'ailleurs dans le domaine de l'analyse de données que dans celui de la prévision.

— **Recommandations :**

Il résulte de ce qui vient d'être dit que :

- l'effort de recombinaison des équipes « historiques », en fonction d'axes de recherche mieux définis pour éliminer les redondances et favoriser les synergies, devrait être poursuivi ;
- des mécanismes incitatifs favorisant l'accroissement de la qualité et limitant la concentration excessive des bonnes publications, ou encore des règles d'appartenance conduisant à une résorption progressive des non-publiants, devraient être envisagés ;
- une attention particulière devrait être accordée à la stratégie de recrutement, notamment en vue de renforcer les domaines de recherche jugés les plus porteurs et, en mathématiques, en veillant au renouvellement thématique et en pratiquant l'ouverture systématique à des titulaires de doctorats autres que celui de l'Université Paris 1.

Un dernier point concerne le caractère artificiel de l'éclatement des mathématiques de la décision de l'Université Paris 1 en deux groupes ayant des thématiques scientifiques très proches (l'un au sein du CES, l'autre — le laboratoire Marin Mersenne — hors du CES), lequel justifierait que l'on envisage au moins l'éventualité d'un rapprochement.



Note de l'unité	Qualité scientifique et production	Rayonnement et attractivité, intégration dans l'environnement	Stratégie, gouvernance et vie du laboratoire	Appréciation du projet
A+	A	A+	A	A



Paris, le 3 juin 2009

SERVICE de la RECHERCHE et des PUBLICATIONS

12, place du Panthéon – 75231 Paris cedex 05

☎ 01 44 07 77 08

☎ 01 44 07 78 84

E-mail : rechup1@univ-paris1.fr

Monsieur Pierre GLORIEUX

Directeur de la section des unités de recherche de l'AERES

20, rue Vivienne

75002 PARIS

Nos Réf. : IG/PLBC/2009/N° 371

Objet : Réponse au rapport du comité de visite – UMR 8174 – Centre d'Économie de la Sorbonne

Monsieur le Directeur,

L'université a pris connaissance du rapport du comité d'experts de l'AERES établi à la suite de la visite du Centre d'Économie de la Sorbonne (UMR 8174) le 21 et 22 janvier dernier. Vous trouverez ci-après les remarques formulées par le CES, remarques auxquelles l'université apporte son soutien.

Le Centre d'Économie de la Sorbonne (CES) a pris connaissance avec un très grand intérêt du rapport du comité d'expertise. Sa direction remercie les membres du comité pour leur analyse de la vie scientifique du labo pendant le dernier quadriennal et leurs recommandations pour l'améliorer. Elle souhaite cependant faire quelques commentaires sur les points suivants :

1. Publiants/non-publiants

Plusieurs problèmes se posent quand il s'agit de déterminer le nombre de publiants d'un laboratoire. En particulier, la question des différents supports de publications est d'autant plus délicate qu'elle reçoit des réponses différentes selon les disciplines et les institutions.

On sait que la section Economie de l'AERES utilise des critères bien plus restrictifs que ceux retenus par l'AERES SHS. Ces derniers sont proches de ceux utilisés par le CNRS puisqu'ils tiennent compte non seulement des articles dans des revues labellisées, mais aussi des ouvrages, chapitres d'ouvrages, etc.

Par ailleurs, la présence de non économistes (sociologues, mathématiciens et statisticiens) au sein du CES pose la question de la prise en compte de leurs publications. De même, ne doivent pas être omises les publications des économistes dans des revues d'autres disciplines. La transdisciplinarité étant encouragée par toutes les tutelles (à commencer par le CNRS), il serait en effet paradoxal de pénaliser les chercheurs qui la mettent en oeuvre.

Selon les critères utilisés, le taux global de publiants du CES varie de 62% environ à un peu plus de 85%. Pour le seul Matisse (hors statisticiens et sociologues et sans prendre en compte les revues qui ne relèvent pas de la discipline économique ; sans compter les émérites et les ingénieurs), le taux de publiants varie d'un peu plus de 40% à 81%.

Plus largement, l'AERES s'attache, dans ses fiches relatives à l'évaluation des laboratoires, à préciser les critères définissant les chercheurs et enseignants-chercheurs "produisant en recherche et valorisation". Outre un nombre minimal de « publications » dans le cadre d'un contrat quadriennal, il est indiqué que « la mesure chiffrée de cette production est complétée par d'autres indicateurs tels que le rayonnement scientifique, la participation active à des réseaux et programmes nationaux et internationaux, la prise de risque dans la recherche (notamment aux interfaces disciplinaires), l'ouverture vers le monde de la demande sociale, les responsabilités dans la gestion de la recherche (nationales, internationales) ou dans la publication de revues (rédacteur en chef) ou de collections internationales (directeur), l'investissement dans la diffusion de la culture scientifique, la recherche appliquée ou l'expertise ».

De tous ces points de vue, il faut souligner l'importance de l'activité des membres du CES. Et cette activité n'est pas prise en compte par le seul indicateur du nombre de publications.

2. Politique scientifique

Depuis sa création, le CES a développé une politique scientifique visant à améliorer la qualité et la quantité des publications, à développer l'animation de la communauté scientifique nationale et internationale, à accompagner les doctorants sur le plan individuel et collectif, etc. Dans ce cadre le CES, a notamment commencé à mettre en place, au niveau de ses différentes composantes, une politique visant à encourager l'activité de recherche et de publication (au niveau de la politique de recrutement, du développement des séminaires, notamment transversaux, du meilleur suivi des doctorants etc.)

C'est dans la durée qu'il faudra apprécier les fruits des mesures déjà engagées.

Comme l'indique le rapport de l'AERES, il faut aller plus loin. Ceci nécessite d'abord de faire un diagnostic plus précis des causes d'une éventuelle faiblesse (quantitative et/ou qualitative) de l'activité de publication. Une réflexion sur ce point est déjà largement entamée. Ensuite, une politique – devant articuler nécessairement des mesures d'accompagnement et d'incitation - devra être élaborée en concertation avec les tutelles (université, CNRS).

A ce stade, seules quelques pistes possibles peuvent être mentionnées

- Il est suggéré que les diverses décharges et délégations fassent l'objet d'une évaluation interne a posteriori quant à leur productivité effective, et ne concernent pas de manière répétitive les mêmes chercheurs ni les mêmes thématiques, afin d'accroître la créativité scientifique du CES.
- Il peut être demandé aux axes de recherche du CES de renforcer les moyens financiers déjà affectés pour (1) les visites de leurs chercheurs dans des labos étrangers avec comme objectifs des publications dans des bonnes revues à comité de lecture, et (2) les colloques avec présentations des papiers.
- Pour dégager des disponibilités pour l'animation scientifique (et les différentes charges administratives), il est envisagé de demander à l'université une décharge d'enseignement importantes pour un EC qui est directeur du CES (pour l'instant, seul le responsable du centre de documentation, s'il est EC, a une décharge).
- Une réflexion doit être menée, avec le Conseil scientifique de l'université, sur les moyens de dégager du temps et/ou des moyens pour faciliter l'activité de recherche, en début de carrière (maîtres de conférences débutant), ou plus tard, quand les chercheurs et EC prennent des responsabilités collectives (responsabilité d'un contrat de recherche important...)

3. Synergies entre les axes

- a) Axe Finance : le CES s'étonne que le comité considère que cet axe est une superposition de la statistique et de la finance. Le projet montre qu'il y a bien une synergie entre les deux champs. Peut-être, il y a eu une confusion due au fait que le CES demande une évaluation en mathématiques pour l'optimisation, l'économie mathématique et la statistique ?
- b) Economie mathématique et Microéconomie appliquée : des collaborations nombreuses existent entre des membres des différents axes depuis des années, et l'organisation du laboratoire par axes n'empêche en rien ces collaborations de se poursuivre et de se développer. A titre d'exemple, un article vient d'être publié avec comme auteurs un chercheur de l'axe Economie mathématique et

deux chercheurs de l'axe microéconomie appliquée et économétrie (MAE). Il y a plusieurs collaborations en cours entre des membres de l'axe MAE et l'axe finance, entre MAE et environnement, MAE et institutions, entre finance et économie mathématique.

Le CES prend acte cependant de la recommandation du comité à développer encore plus de synergies entre les axes.

4. SAMOS et le CES

Le rapport ne mentionne pas d'axe pour le SAMOS. Il incite SAMOS à s'intégrer plus au CES avec l'analyse des données et les techniques de prévision.

5. Economie Mathématique et Marin-Mersenne

La proposition de rapprochement a été faite plusieurs fois par le CERMSEM. Elle n'a pas abouti.

6. Politiques de recrutement

- *Mathématiques* : Bernard Cornet a donné des preuves aux mathématiciens du comité que, depuis quelques années, le recrutement MCF en Maths n'était plus interne.
- *Economie* : Le CES sera très heureux si l'université prend en compte de ses souhaits d'ouverture de postes d'EC sur des profils correspondant aux domaines de recherche plus porteurs pour le CES
- Le CES est conscient qu'il est important que la solidarité joue entre les membres du CES des comités de sélection lors des recrutements pour rendre visible la politique scientifique du CES. Bien entendu, cette politique doit être discutée au sein du CES, bien en amont du recrutement, à la fois sur les thématiques et sur les exigences de qualité des recrutés. De même, le CES va réfléchir sur ses besoins en chercheurs CNRS, post-doc.

7. Moyens informatiques :

le CES prend acte avec satisfaction que le comité reconnaît que le laboratoire « connaît toujours une fragilité importante due à l'insuffisance d'effectifs techniques en matière d'assistance informatique ». Il signale qu'il a un seul Assistant-Ingénieur pour un parc de 300 micro-ordinateurs.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations distinguées.


Le Président
Jean-Claude COLLIARD